

# senesuisse 3.20

# FOCUS

Éditorial 2

Les mots d'adieu du président sortant 3

Le congrès habitat protégé 4

Les PC ne couvrent guère l'habitat protégé 5

Autant que nécessaire, aussi peu que possible 7

La question n'est pas si, mais quand 9

Prestations pour mourants 11

refusées par le Conseil fédéral

## Un nouveau président, de nouvelles formes d'habitats

↳ D'accord, un lien direct entre le nouveau président de **senesuisse** et de nouvelles formes d'habitats n'existe pas. Cependant, c'est ce qui fait l'actualité et se trouve au cœur de ce présent FOCUS comme de nouvelles étapes clés importantes. D'abord, nous laissons la parole au nouveau président et au président qui était engagé avec ferveur depuis de longues années jusqu'alors. Ensuite, nous approfondissons le sujet de l'habitat protégé. Pour celui-ci, c'est la toute première fois que les associations d'institutions de soins, les associations de soins à domicile et Pro Senectute se sont réunies pour le traiter ensemble sous l'angle scientifique au sein d'études.

La journée de congrès « Habitat protégé » (pages 4-9) a été un point culminant pour partager avec un large public les actuelles connaissances scientifiques et du terrain sur cette forme de logement. Le besoin d'action a été surtout identifié dans la définition, la coordination et le financement de l'habitat protégé. Maintenant, c'est au tour des politiques notamment de créer les conditions cadres nécessaires. Tout comme pour les soins palliatifs qui, à ce jour, ne bénéficient toujours pas du financement nécessaire (page 11). <←



# Éditorial Poursuite du bon travail de Clovis Défago

↳ Le 19 octobre, les membres de *senesuisse* m'ont élu à l'unanimité comme nouveau président. Ce vote de confiance me réjouit énormément et je tiens à remercier une nouvelle fois tous les membres et le comité. Mes remerciements vont également à mon prédécesseur Clovis Défago, qui a consacré 22 ans de sa vie à *senesuisse* avec un grand engagement, a entraîné beaucoup de changements et m'a maintenant passé le ballon lors de l'assemblée générale. Sans son engagement et son action clairvoyante, l'association ne serait pas là où elle est aujourd'hui. Je ferai tout mon possible pour poursuivre ce bon travail et assurer la continuité.

En tant que président, je veux faire ma part pour que vous, les fournisseurs de prestations du domaine des soins de longue durée, puissiez jouer votre rôle important dans le débat politique. En tant que syndic communal, je connais l'importance de disposer de bonnes offres pour les personnes âgées – par tous les fournisseurs de prestations. Je m'engagerai pour que votre précieux travail soit constaté et apprécié par le public. Je serai soutenu pour cela par notre directeur de longue date, Christian Streit, et par le comité. Ce dernier a accueilli en octobre deux autres nouveaux membres : Oliver Hofmann (directeur de Casa Solaris AG) et Markus Reck (Chief Public Affairs de Senevita SA et vice-président de l'association partenaire ASPSP). Ils ont également été élus à l'unanimité lors de l'assemblée générale. Je les félicite chaleureusement.

Pourquoi je me réjouis de travailler pour *senesuisse* ? Au Parlement et surtout à la Commission de la santé, j'apprécie le travail des associations, qui nous fournissent des informations et des arguments importants. En tant que président de *senesuisse*, je bénéficie désormais de connaissances de première main pour mon travail politique et, inversement, je peux soutenir l'association dans la poursuite conséquente de la voie qu'elle a choisie.

Malheureusement, la situation actuelle avec le Covid-19 ne me permet pas d'effectuer les visites d'investiture dans vos institutions comme prévu. Je me rattraperai au printemps ou au début de l'été, quand la situation sera, je l'espère, plus détendue. D'ici là, je vous souhaite, à vous, à votre personnel qui réalise un travail grandiose en ces temps difficiles, aux résidentes et résidents de vos institutions et à vos familles, qui doivent probablement se passer de vous plus que jamais, une merveilleuse période de l'Avent avec des moments de joie qui apporteront de la lumière à ces semaines difficiles.

← ALBERT RÖSTI ← président *senesuisse*

*Lors de l'assemblée générale, le président de longue date Clovis Défago m'a passé le ballon pour *senesuisse*.*



# Les mots d'adieu du président sortant

↳ Après 22 ans au sein du comité, dont près de 17 ans comme président, j'ai passé la présidence au conseiller national Dr Albert Rösti. Je le félicite pour son élection à l'unanimité lors de l'assemblée des membres du 19 octobre 2020.

## Rétrospective

C'est une période très mouvementée dans le secteur de la santé et dans le passage des EMS sur laquelle je peux jeter un regard rétrospectif. L'engagement a été déclenché par une situation d'inégalité juridique croissante entre les EMS publics et privés dans les années 1990, qui a vu les acteurs d'institutions de soins privées se retrouver en détresse existentielle.

## Premier exemple :

Le canton de Soleure envisageait une loi selon laquelle les loyers et les intérêts hypothécaires ne seraient plus inclus dans les taxes de séjours en EMS. Je me suis alors adressé au Conseil d'État et lui ai fait remarquer que cela signifierait la faillite de toutes les institutions de soins non publics du canton. Ce à quoi j'ai reçu la réponse : « Oh, nous n'avions pas pensé aux EMS privés ». Le projet de loi a été gelé peu de temps après.

## Deuxième exemple :

Le conseiller fédéral qui était alors responsable des finances a déclaré l'obligation d'assujettissement à la TVA pour tous les EMS privés, mais pas pour les hôpitaux et les EMS de droit public. Nous nous y sommes opposés avec véhémence, car cela constituait non seulement un désavantage concurrentiel, mais entraînait également des coûts supplémentaires considérables. Cette intervention a donné naissance à la SIPP (*Schweizerische Interessensgemeinschaft privater Pflegeheime – Communauté d'intérêts suisse des EMS privés*), le prédécesseur de notre association actuelle *senesuisse*.

## La première affaire de l'association

Dans la lutte contre l'obligation des EMS privés d'être assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée, ces derniers se retrouvaient seuls. Comme aucune association existante ne voulait s'engager pour cela (la position communiquée par écrit était que l'affaire n'avait aucune chance de réussite), une association spécialement fondée devait alors représenter la cause.

« Puisque les riches se soustraient toujours à l'impôt, laissez-les payer dans leur vieillesse. » En justifiant son vote de cette manière et similairement, le Conseil national a rejeté notre proposition. Un membre de la CER (Commission de l'économie et des redevances) s'est même étonné que les personnes vivant en EMS privés peuvent également bénéficier de prestations complémentaires. Cette argumentation, cette ignorance politique m'a laissé sans voix. Puis, au Conseil des États, nous avons réussi à obtenir une majorité en faveur de notre proposition si importante sur le plan existentiel. Au terme d'une intense procédure d'élimination des divergences, nous avons finalement gagné – mais malheureusement sans effet rétroactif. Cette bataille a duré cinq ans. Cinq ans durant lesquels nous, les acteurs du privé, avons dû payer la TVA. Mais obtenant un premier succès extrêmement important pour nous.

## L'association *senesuisse* d'aujourd'hui

La SIPP qui, au début, avaient suscité souvent des sourires narquois, est devenue aujourd'hui *senesuisse*, un partenaire établi avec plus de 450 membres. Un leader d'opinion dans notre branche, entretenant maintenant une très bonne coopération avec les associations partenaires. Ensemble, nous sommes encore plus forts, mais nous ne devons pas oublier notre notion fondamentale pour l'indépendance, la liberté entrepreneuriale, la responsabilité individuelle et la compatibilité sociale.

Je suis très reconnaissant de la confiance qui m'a été accordée ainsi qu'au comité au fil des ans, et du soutien, sans lequel nous n'aurions pas pu accomplir nos tâches. Je souhaite à mon successeur, Albert Rösti, et à tout le comité, ensemble avec la direction, de poursuivre sur la voie du succès, de la persévérance et de nombreuses réalisations qui nous renforceront, nous et nos collaborateurs, dans notre travail quotidien.

Symboliquement, j'ai remis à Albert Rösti un ballon de la Ligue des Champions 2020 avec le logo de *senesuisse*. *senesuisse* est donc arrivée dans la Ligue des Champions. Il y a 24 ans, notre association a pris la balle au bond et s'est lancée dans la partie. Avec ce transfert, je souhaite à mon successeur la plus grande possession possible du ballon et de nombreux buts. ← CLOVIS DÉFAGO

Nouveau :  
Abonnez-vous  
à *senesuisse*  
sur Twitter



Depuis octobre 2020, nous utilisons également Twitter pour vous informer – brièvement et succinctement, comme c'est l'usage avec ce média – des nouvelles de *senesuisse*, de notre attitude face aux décisions parlementaires et de nos positions sur les sujets politiquement importantes pour les EMS. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons dans les jours et les semaines à venir nombre de nos lectrices et lecteurs de Focus qui souhaitent s'abonner. N'hésitez pas à retweeter nos tweets afin que nous puissions atteindre encore plus de personnes à l'avenir. Cela vous intéresse ? Alors pourquoi ne pas jeter un coup d'œil à notre page Twitter : [www.twitter.com/senesuisse](http://www.twitter.com/senesuisse)

# Le congrès démontre le besoin d'action

## Habitat protégé

sujet  
habitat  
protégé

↳ L'habitat protégé est disponible depuis longtemps déjà et cette prestation va fortement augmenter à l'avenir en raison de la demande. Mais tous les points n'ont pas encore été résolus à la satisfaction, notamment en ce qui concerne le financement. Lors du congrès spécialisé sur ce thème, senesuisse a présenté, ensemble avec CURAVIVA Suisse, Aide et soins à domicile Suisse, ASPS et Pro Senectute, des études en la matière et des ébauches de solutions.

Le 12 octobre 2020, quelque 600 personnes spécialisées et personnalités politiques se sont informées en ligne et sur place à Berne lors du congrès « Habitat protégé » sur les nouvelles formes d'habitat et de soins pour les personnes ayant besoin d'assistance. Clovis Défago, alors président de *senesuisse*, a ouvert le congrès par les mots suivants : « Le système axé sur les prestataires, avec sa structure financière actuelle, est dépassé. Nous devons nous aligner sur des conditions orientées vers la demande avec les modèles de financement nécessaires à cela. Notre branche, la politique et les administrations doivent s'y préparer ». Un premier pas dans cette direction a été fait avec le congrès, en présentant plusieurs études sur le sujet, dont une du bureau BASS (voir article suivant). Les résultats sont la pierre angulaire pour une discussion technique et politique approfondie, qui a débuté lors du congrès spécialisé 2020. Après les exposés, les auteurs des études ont discuté de leurs conclusions avec la conseillère nationale Ruth Humbel et le directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, Stéphane Rossini (voir l'article en page 9). Au cours de cette table ronde, ce dernier a également donné un aperçu des travaux de son Office concernant la modification de la loi sur les prestations complémentaires pour l'habitat protégé. La discussion sur la mise en œuvre optimale des structures et du financement sera poursuivie, en commençant par un échange des aspects techniques avec les directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS).

### Le logement protégé change l'ADN des EMS

L'après-midi du congrès, six organisations ont donné un aperçu de la façon dont elles mettent en œuvre l'habitat protégé aujourd'hui (voir l'article à ce sujet). Clovis Défago a conseillé aux EMS de se préparer aux changements à venir et d'y réfléchir. Il a déclaré : « L'augmentation des prestations d'habitat protégé peut avoir des conséquences imprévues pour les EMS qui ne se sont pas encore adaptés. Si l'habitat protégé est également rendu financièrement possible pour les personnes bénéficiant de prestations complémentaires, les proportions des taux d'occupation changeront entre les EMS et les appartements ». Il a démontré que cela posera, en particulier pour les EMS ayant besoin de remises en état, de grands défis – pour certains même existentiels. Sa conclusion : la demande dans le secteur stationnaire va diminuer parce que l'habitat protégé est plus économique. <NFI



# Les PC ne couvrent guère l'habitat protégé

sujet  
habitat  
protégé

↳ Le bureau BASS a calculé les coûts de l'habitat protégé en Suisse pour la première fois et a esquissé des ébauches de solutions de financement. L'étude de coûts est la deuxième étude scientifique dans une analyse en plusieurs parties sur l'habitat protégé et a été présentée à un large public le 12 octobre 2020.

Lors du congrès spécialisé **Habitat protégé**, *senesuisse*, CURAVIVA Suisse, Aide et soins à domicile Suisse et l'Association Spitem privée Suisse ASPS ont présenté la nouvelle étude « Coût et prix de l'habitat protégé ». Ce sujet n'a jamais été étudié de cette manière auparavant. En conséquence, le public a suivi avec beaucoup d'attention les constats importants pour l'avancement de la nouvelle, troisième forme d'habitat des aînés et personnes en situation de handicap.

### Les coûts moyens calculés

L'étude de Kilian Künzi et de son équipe s'appuie sur les résultats de l'étude « Habitat protégé en Suisse – les fondements d'un modèle », qui a réparti l'habitat protégé en quatre niveaux (pour plus d'informations, voir Focus 2/2019 ou [www.senesuisse.ch](http://www.senesuisse.ch) → Publications → Études). Les quatre niveaux de l'habitat protégé se distinguent par l'éventail de l'offre et par les degrés de soins. La nouvelle étude a adopté cette répartition et déterminé les coûts par niveau, sur la base des offres déjà existantes. Dans la pratique, la nouvelle répartition n'est que partiellement utilisée, c'est pourquoi, dans certains cas, il a fallu recourir à des estimations pour déterminer les valeurs. Les dépenses pour les quatre domaines que sont le loyer, les prestations de base et de base fixes, les prestations de services et d'intendance ainsi que les soins et l'accompagnement ont été examinées. La fourchette s'étend de CHF 2'365.- (niveau D), en passant par CHF 4'705.- (niveau C) et CHF 5'239.- (niveau B) jusqu'à CHF 9'894.- (niveau A). La composition de ces coûts moyens relevés est précisée dans le graphique.

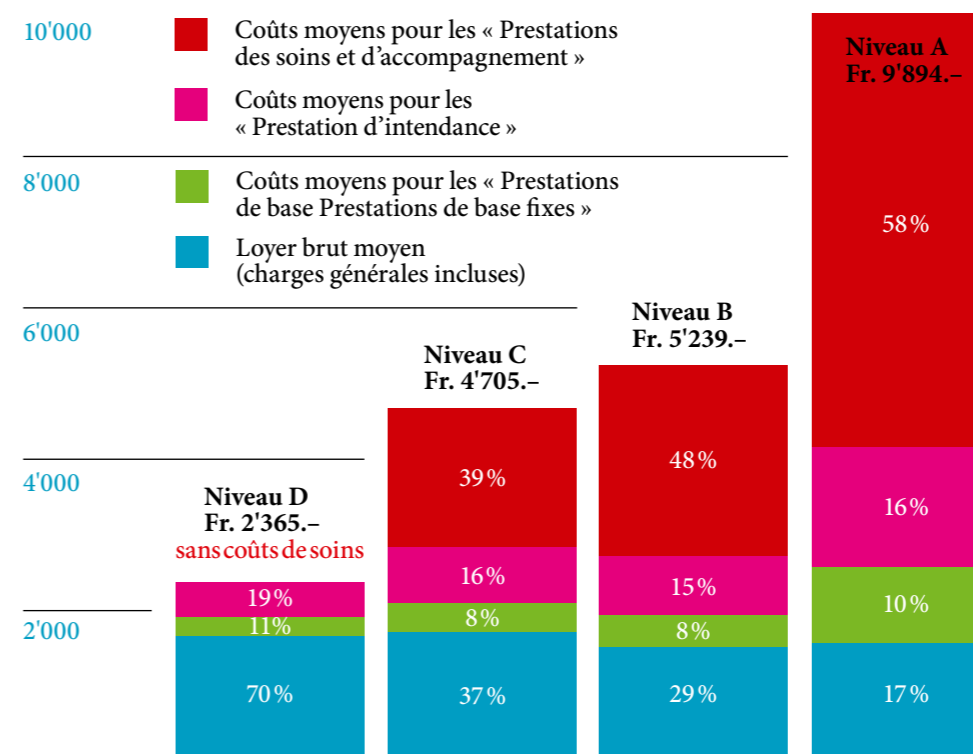
### Un besoin d'action politique

La possibilité pour les personnes ayant besoin d'assistance de choisir la forme d'habitat et d'accompagnement qu'elles préfèrent dépend dans bien des cas du revenu provenant de rentes et de la fortune. Les auteurs de l'étude révèlent qu'il est nécessaire d'agir dans le domaine du financement de l'habitat protégé. Souvent, rien que les coûts de logement dépassent déjà les prestations complémentaires, ce qui limite le choix en conséquence. Ce tableau se dessine dans presque tous les cantons.

Afin de permettre aux personnes ayant besoin d'assistance de disposer d'une forme d'habitat qui réponde à leurs besoins et à leurs exigences, de nouveaux modèles de financement plus ambitieux sont nécessaires. Ainsi, la politique a pris les devants et avec la motion 18.3716, le Conseil fédéral a été chargé d'assurer le financement de l'habitat protégé par les prestations complémentaires. Kilian Künzi a illustré que les quatre points suivants doivent être observés ou examinés lors de la mise en œuvre :

1. Définition claire, valable pour toute la Suisse, des exigences applicables aux prestataires (ou aux offres) de l'habitat protégé. Cela sert de base à l'octroi d'autorisations d'établir les décomptes de prestations spécifiquement liées à ces logements.
2. Loyers forfaitaires pour des logements protégés sans obstacles.
3. Un poste comptable pour les prestations de base et les prestations de base fixes de l'habitat protégé.
4. Critères d'accès à l'habitat protégé pour des personnes qui ne peuvent se passer du financement partiel par les PC, afin d'éviter les incitations à s'installer trop tôt dans un logement protégé.

Ce ne serait que de cette manière que tout le monde, de façon autonome, pourra avoir la possibilité à l'âge avancé de s'offrir le logement qui lui convient, a-t-il expliqué au congrès. De plus, le débat sur la conception future des prestations complémentaires devrait impérativement prendre en compte les modèles de soins intégrés dans les formes d'habitat flexibles – que ce soit dans le domicile de toujours, dans l'habitat protégé ou dans une institution. <NFI



Source :  
Relevé des Coûts de  
l'habitat protégé auprès  
des prestataires, 2020



SQQ  
HealthCare



# Autant que nécessaires ... ... aussi peu que possible

sujet  
habitat  
protégé

↳ Certaines questions – notamment en matière de financement – restent encore sans réponse pour l'habitat protégé. En pratique, le nouveau modèle est déjà bien vivant, que ce soit auprès des EMS, des institutions de soins à domicile ou d'autres organisations.

Six exemples issus du terrain et présentés l'après-midi du congrès le démontrent : L'habitat protégé offre beaucoup d'espace pour que les générations puissent se mélanger, se soutenir mutuellement, apprendre et profiter les unes des autres. Mais pas seulement. Ces nouveaux projets innovants génèrent une énergie positive chez toutes les parties prenantes et ont un pouvoir rayonnant pour l'ensemble de la communauté. Nous avons résumé les rapports engagés des expériences.

## Lindenhof Oftringen

La tranche d'âge des gens du Lindenhof va de trois mois à 102 ans, grâce à une garderie intégrée de 50 enfants – initialement destinée au personnel et maintenant également très appréciée par d'autres personnes. Que Ralph Bürge et son équipe se soucient des gens, cela se ressent. Il faut qu'ils se sentent à l'aise et qu'ils vivent avec autant de liberté et de mobilité qu'ils le souhaitent et le peuvent. Le modèle d'habitat est par conséquent flexible. En plus d'un large éventail de prestations quotidiens et médicaux, un service de conciergerie composé de 36 bénévoles assure la présence d'une personne en cas de questions ou de problèmes. La vie quotidienne est diversifiée et les proches aidants sont également soulagés grâce à la structure de jour et de nuit.

## Viererfeld – un projet d'avenir pour toutes les générations

Jusqu'en 2011, le canton de Berne a soutenu l'habitat protégé par des prestations complémentaires. Eduard Haeni (directeur du Burgerspital Berne) regrette que le financement ait ensuite été interrompu, car de nombreuses personnes n'ont soudainement plus eu les moyens pour l'habitat protégé. Le Burgerspital de la bourgeoisie de Berne a deux sites : près de la gare de Berne et dans le quartier du Viererfeld. À côté du Viererfeld, la ville de Berne prévoit un grand projet de construction à partir de 2023. Le Burgerspital profite de ce projet pour continuer à développer de nouvelles formes d'habitat abordables. Car les besoins et les exigences des personnes âgées évoluent, elles veulent vivre avec autodétermination, et de plus en plus de jeunes veulent apporter une contribution emplie de sens. Dans le Viererfeld, tout cela devrait devenir possible, par exemple avec une « réduction de loyer pour services d'assistance » pour les jeunes aux études.

## Définir soi-même sa forme d'habitat chez Casa Solaris

En 2015, Casa Solaris a ouvert sa première maison avec des appartements, des studios, des chambres de soins et des chambres pour couples. Aujourd'hui, deux maisons sont exploitées, deux sont en projet et d'autres communes et investisseurs sont intéressés par le modèle. Casa Solaris permet aux personnes âgées de vivre une vie autodéterminée dans la plus grande intimité possible et de façonner leur journée. Les résidentes et résidents commandent les services nécessaires à la carte : pour les soins, la nourriture, les services d'intendance et les questions administratives. Les offres sont souples. Si une personne entre dans la section stationnaire, elle peut ensuite passer en section ambulatoire et vice versa. « La société évolue et nous devons suivre le rythme dans le domaine des soins gériatriques », a souligné le PDG Oliver Hofmann, ajoutant : « Pour que notre modèle fonctionne, il est important que l'entier du personnel comprenne et vive la philosophie et la culture ».

## Qualité de vie dans l'environnement habituel grâce à Spitex Regio Liestal

Dans le canton de Bâle-Campagne, l'habitat protégé se pratique en collaboration avec Spitex Regio Liestal dans des anciens bâtiments transformés et des nouveaux quartiers. Le modèle serait axé sur l'accompagnement et les soins, l'élément central du projet serait l'accompagnatrice de quartier ayant une formation d'infirmière, qui est soutenue et coachée par l'association Aide et soins à domicile, a expliqué la directrice Claudia Aufderreggen. Cette accompagnatrice de quartier est là pour les gens en cas de besoins médicaux, d'intendance et autre, elle favorise la cohabitation et peut ainsi reconnaître très tôt les problèmes de santé ou de communauté et montrer des solutions.

## La plus grande indépendance possible pour personnes avec déficiences chez Valida

Dans le secteur du handicap, la question du logement fait souvent défaut parce que l'accent est mis sur le travail. Chez Valida, c'est différent. Être chez soi dans son quartier, au milieu de la ville de Saint-Gall, c'est ce qu'ils veulent rendre possible pour les personnes ayant des déficiences. Pas à pas, avec une grande souplesse, le personnel accompagne soigneusement leurs protégés sur le chemin de la plus grande indépendance possible. « Autant que nécessaire, aussi peu que possible, telle est notre devise », explique Doris Schweizer, responsable du département Habitat de Valida. Des soins complets, en passant par les communautés de logements et collocations jusqu'à la vie dans son propre domicile : Valida offre tout cela, toujours avec l'encadrement adéquat et un service de piquet en cas d'urgence.

## Assistance aux tâches quotidiennes par Pro Senectute à Zoug

Ne rien garantir, mais ouvrir la voie à beaucoup de choses. C'est ainsi que Katharina Fierz, responsable de l'aide à domicile de Pro Senectute du canton de Zoug, a résumé son offre. Elle et son équipe soutiennent les personnes de plus de 60 ans et leurs proches chez eux dans tout le canton. Grâce à une équipe flexible, c'est toujours la même personne qui se rend auprès des mêmes seniors, et ce aussi souvent que nécessaire. Le spectre s'étend de toutes les deux semaines à des missions quotidiennes. Le soutien est flexible, le besoin est déterminé à l'avance avec une clarification. L'accent est souvent mis sur les travaux ménagers, mais l'offre va beaucoup plus loin. Pro Senectute apporte également un soutien dans les situations palliatives et demeure présente en cas d'urgence. Comme les revenus des personnes âgées sont souvent faibles, même dans le riche canton de Zoug, le taux horaire est délibérément maintenu à un niveau bas et progressif. ←NFI

## Comment les évaluations peuvent-elles influencer votre établissement?

senesuisse offre à ses membres la possibilité unique de participer à une étude suisse novatrice pour les établissements de soins. En collaboration avec la Fachhochschule Nordwestschweiz et la société bernoise Swiss QualiQuest AG, cette étude porte sur

l'analyse des facteurs contribuant à la satisfaction des résidents, des familles et des collaborateurs et sur les domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées avec le meilleur rapport coûts-bénéfices.

### Vos avantages:

Des résultats corroborés de façon scientifique à des questions comme:

- ✓ Qu'est-ce qui fait la qualité de votre établissement de soins?
- ✓ Quels facteurs ont une influence sur la satisfaction des différentes parties prenantes?
- ✓ Comparaison des données de satisfaction avec des chiffres-clé objectifs
- ✓ Quel est le potentiel d'amélioration de votre établissement de soins?
- ✓ Comment optimiser de façon effective et efficace la satisfaction des différentes parties prenantes?

### Vous recevrez en plus:

- ✓ Un système de management d'évaluations professionnel, simple à utiliser
- ✓ Des possibilités de comparaison avec d'autres institutions (benchmarking)
- ✓ Un soutien professionnel dans la réalisation du projet

### Etes-vous intéressés à participer à cette étude?

Les responsables du projet se tiennent volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire:

**Christian Streit**  
Directeur Senesuisse  
Tél: 058 031 911 20 00  
E-Mail: info@senesuisse.ch

**Oliver Glauser**  
Responsable de projet Swiss QualiQuest AG  
Tél: 032 588 20 10  
E-Mail: oliver.glauser@swissqualiquest.ch



Cette étude scientifique est menée conjointement par

senesuisse

nw Fachhochschule Nordwestschweiz

Swiss QualiQuest

Empfehlungen und Bewertungen Swiss Made

# La question n'est pas **si** mais **quand**

↳ Après les oratrices et orateurs, toutes les personnes ayant participé à la table ronde également étaient d'accord sur l'énorme potentiel de l'habitat protégé. Ce qui a aussi fait l'unanimité : les personnes et leurs besoins doivent être placés au centre, et cette forme d'habitat doit également être accessible aux personnes disposant de moyens plus modestes.

Le congrès « Habitat protégé » a été un grand succès et une étape importante pour la mise en place de cette troisième forme encore récente d'habitat pour personnes âgées. Ensemble, les associations *senesuisse*, CURAVIVA Suisse, Aide et soins à domicile Suisse, ASPS et Pro Senectute ont démontré les conditions cadres nécessaires à la mise en œuvre. Les bases ont été posées, maintenant c'est aux instances publiques et à la politique de s'attaquer aux ajustements financiers et juridiques nécessaires. Les points les plus importants et les défis attendus pour cela ont été mis en lumière lors de la table ronde.

## Complémentarité au lieu de concurrence ou étape intermédiaire

Les exigences et les valeurs des personnes âgées évoluent. La nouvelle génération d'ainés est exigeante, autodéterminée et veut continuer à faire partie de la société ; d'une société avec des offres adaptées pour un âge plus avancé. L'habitat protégé répond à ces besoins. Cependant, les experts s'accordent à dire que les institutions de soins à domicile et les EMS resteront nécessaires en parallèle. Ils soulignent qu'il est important de ne pas opposer les différentes formes d'habitat les unes aux autres. Daniel Höchli, directeur de CURAVIVA Suisse, a pris la balle au bond dans son discours de clôture et a ajouté : « Ce qu'il faut, c'est l'intégration d'offres différentes et la coexistence. La concurrence et la créativité sont des bonnes choses dans les approches innovantes et nouvelles ». Puis, lors de la discussion de podium, Kilian Künzi a relevé que l'habitat protégé ne serait pas à considérer et mettre en place comme une étape intermédiaire entre la vie à domicile et la vie en EMS. Cette forme d'habitat serait à préconiser lorsque le besoin est identifié. Lorenz Imhof de son côté affirme que l'habitat protégé aurait une influence sur le développement des EMS et de leurs offres. Toutefois, la demande de lits d'EMS continuerait d'augmenter en raison de l'évolution démographique. Il plaide en faveur de la fusion des offres et de l'abolition de la différenciation entre les prestations de soins et l'encadrement. Une meilleure organisation des offres réduirait les coûts. Kilian Künzi, en revanche, part du fait qu'une partie des lits de soins devra être déplacée dans les appartements. Sur quoi le Conseil suisse des aînés ajoute depuis le public, que cela nécessiterait une meilleure coordination des offres.

## Amélioration des structures et soutien à la qualité grâce aux études

Il régnait un esprit de consensus durant le congrès, comme quoi les études auraient apporté une grande lucidité pour le domaine de l'habitat protégé. Néanmoins, il y a encore des points ouverts, comme par exemple au sujet de la qualité : Des directives et des critères comparables pour garantir la qualité sont demandés, entre autres par la conseillère nationale Ruth Humbel et par Lorenz Imhof. Le modèle à quatre niveaux, également évoqué lors du congrès (*décrit dans le Focus 2/2019 et en ligne dans la section « Publications » sur [www.senesuisse.ch](http://www.senesuisse.ch)*) et les deux autres études présentées y contribuent de manière significative.

## Question du financement pas encore résolue

Le financement de l'habitat protégé, notamment pour les personnes ayant besoin de PC, n'a pas encore été solutionné de manière satisfaisante. Stéphane Rossini soutient qu'il est important de traiter l'ensemble des citoyennes et citoyens de la même manière. C'est pourquoi l'OFAS serait en train de créer des structures aussi claires que possible, basées sur les changements de la société, qui pourront être présentées au Parlement en été 2022 selon le planning. La coordination avec les cantons serait importante à cet égard, car le financement des prestations complémentaires devrait être cohérent avec les autres solutions. Stéphane Rossini a laissé entrevoir la possibilité de variantes sur lesquelles les parties prenantes et ensuite le Parlement pourront prendre position. En outre, au cours des discussions de la table ronde, Ruth Humbel a démontré qu'il resterait aussi des questions à résoudre concernant le financement des coûts résiduels des soins. Et elle a souligné que les personnes concernées auraient aussi la responsabilité de ne pas dépenser leurs avoirs de retraite dès la troisième phase de la vie afin de disposer encore de ressources financières lors de la quatrième phase. La politique devrait agir ici également.

## Attentes satisfaites pour les hôtes

Le mot de la fin du congrès est revenu aux deux hôtes. Daniel Höchli a exprimé sa satisfaction, car l'évolution de la société et les déficits de financement ont pu être mis en évidence. Il a souligné que l'habitat protégé devait être défini plus précisément, et que le congrès y avait contribué. D'autres sujets importants pour lui sont la lutte contre la solitude des aînés, la mise en place de l'espace social et l'inclusion d'offres non professionnelles. Il est également important pour lui de maintenir la charge administrative liée à l'habitat protégé à un niveau aussi bas que possible.

Christian Streit, directeur de *senesuisse*, a résumé ses impressions de la journée comme suit : « L'habitat protégé est quelque chose d'individuel et peut être mis en place n'importe où, mais l'offre et le financement doivent être adéquats pour garantir sa réussite. La suppression d'obstacles juridiques est nécessaire et nous devons nous éloigner des réflexions fractionnées par domaine ». Dans la plupart des cas, le besoin se situerait entre la vie dans l'ancien logement et l'EMS. Il serait nécessaire de pouvoir répondre à cela et donc de disposer de contenus. Les études présentées et la conférence conjointe constitueraient un bon premier pas. Son souhait à la fin aux institutions : « Veuillez écouter les besoins des gens et mettre en œuvre tout ce qui peut l'être ». <NFI





## La sécurité avant tout

La prudence est de mise lorsque vos collaborateurs échangent des informations par e-mail avec des prestataires, des assurances, des curateurs ou des proches. À chaque fois que quelqu'un fait référence au déroulement du traitement d'un patient, s'exprime sur des symptômes, des diagnostics ou une médication, cette communication doit être cryptée.

En tant que norme de référence en matière de communication sécurisée dans le système de santé et du secteur social, HIN permet d'envoyer des e-mails cryptés – y compris à des destinataires sans raccordement HIN propre. Avec HIN, les établissements de santé sont par ailleurs idéalement armés pour la numérisation. Grâce à ses services de cybersanté pratiques, HIN simplifie la collaboration interprofessionnelle et accélère les processus au sein de l'organisation.

HIN propose désormais une **application de messagerie** (HIN Talk), une **solution de signature entièrement numérique** (HIN Sign) et un **stockage sécurisé dans le cloud** (Filebox HIN). Les organisations peuvent également utiliser une connexion HIN pour se préparer de manière optimale, elles-mêmes ainsi que leurs collaborateurs, à la participation au dossier électronique du patient et pour se distinguer, avec le **label HIN**, vis-à-vis de leurs patients, clients et proches.



### HIN, la communication simple et sûre

Pour les professionnels de la santé en Suisse, HIN est considéré comme la norme en matière de communication sécurisée. HIN garantit un traitement en toute confiance des données des patients car la sécurité intégrale des données et des informations est notre compétence principale depuis 1996.

Grâce aux partenariats noués par HIN avec des associations sectorielles et professionnelles, des fournisseurs de logiciels et des prestataires de services, vous pouvez bénéficier d'offres combinées attrayantes. Pour obtenir de plus amples informations, contactez Health Info Net AG et laissez-vous conseiller par nos spécialistes. Contact: info@hin.ch, téléphone 0848 830 740, www.hin.ch

# Prestations pour mourants refusées par le Conseil fédéral

↳ On le sait depuis des années : Les contributions pour les traitements palliatifs en EMS ne couvre qu'une partie des prestations et coûts réels. La « Stratégie en matière de soins palliatifs » de la Confédération et des Cantons, en vigueur durant des années, n'y a rien changé non plus. C'est le Parlement qui a relancé le dossier et exigé un rapport du Conseil fédéral. Et son contenu confirme la raison du statut quo : le Conseil fédéral lui-même refuse d'accorder un meilleur financement, alors que le besoin est clairement identifié.

Dans le FOCUS 3/2019 se trouve déjà une rétrospective critique sur les travaux en cours depuis plus de dix ans au sein de la Confédération et des Cantons. Suite au dernier rapport du Conseil fédéral, la critique se renforce encore davantage car le rejet de la préoccupation la plus essentielle s'y confirme.

### La Stratégie nationale en matière de soins palliatifs

Dès le début des travaux, l'Office fédéral responsable (OFSP) a fait paraître son opposition à l'attribution d'une enveloppe supplémentaire pour les prestations aux personnes en fin de vie. Un peu selon la devise : laissons les dons et les legs assumer ces prestations des EMS et hospices, plutôt que le financement des soins. Mais les fournisseurs de prestations se sont imposés et ont réussi à exiger que le problème des déficits financiers soit inclus dans les objectifs de la stratégie. Pendant que les Cantons se sont alors beaucoup engagés dans la création de structures améliorées et d'équipes ambulatoires, la Confédération s'est limitée à produire quelques jolies brochures et recommandations.

### Le cœur du problème

Le lieu de décès le plus répandu est de loin l'EMS. C'est donc précisément dans cette structure que les prestations aux personnes en fin de vie doivent être améliorées afin d'obtenir un résultat réellement significatif. Qu'une telle amélioration soit nécessaire d'urgence est prouvé par une étude à notre disposition et connue de l'OFSP. Cette étude a été commandée, entre autres, par la Conférence des directeurs cantonaux de la santé notamment et montre qu'il existe un écart énorme entre les prestations fournies et le financement des soins palliatifs : En moyenne, ce sont plus de 90 minutes supplémentaires de soins non financés qui sont fournies chaque jour à ces personnes (sans compter l'encadrement !). Un réajustement est donc plus que nécessaire à ce niveau.

### Le rapport du Conseil fédéral

Le Parlement a reconnu la lenteur de la mise en œuvre d'améliorations en matière de soins palliatifs et a donc demandé un rapport au Conseil fédéral. Pour la préparation de ce rapport, un sondage a été mené auprès des fournisseurs de prestations. Celui a confirmé le constat connu depuis longtemps : l'argent nécessaire fait tout simplement défaut. Plus de 60 % des sondés ont déclaré qu'il était urgent d'agir au sujet du financement des prestations.

Et que fait le Conseil fédéral avec ces résultats sans équivoques ? Refuser d'admettre une solution ! Aucune des 11 mesures définies dans son rapport n'aborde le problème du sous-financement en EMS. Comme il s'agit de loin de la manière la plus courante de mourir, le Conseil fédéral craint probablement des coûts supplémentaires pour les caisses-maladie et donc une augmentation des primes. Pourtant, les EMS ne représentent que 6 pour cent des coûts de ces primes. Une contribution décente pour les personnes en fin de vie serait par conséquent tout à fait appropriée – non seulement d'un point de vue humain mais aussi financier !

En raison du rapport déficient du Conseil fédéral, le Parlement a dû intervenir – une fois de plus. La motion 20.4264 vise désormais à donner un mandat clair « Pour un financement adéquat des soins palliatifs ». Même le Conseil fédéral ne pourrait plus simplement s'y opposer. L'espoir fait vivre ... <- CST

## Impressum

**Rédaction**  
CHRISTIAN STREIT <- CST  
Directeur senesuisse  
NICOLE FIVAZ <- INFI  
Communication senesuisse

**senesuisse**  
Association d'établissements  
économiquement indépendants  
pour personnes âgées Suisse

**Parution : 3x par an**  
Tirage : 2400 exemplaires  
1800 allemand | 600 français

**Adresse de la rédaction**  
senesuisse  
Bahnhofplatz 2  
3011 Berne  
031 911 20 00  
redaktion@senesuisse.ch

**Présentation | Photos**  
STANISLAV KUTAC <- SKU  
stanislavkutac.ch

↳ Images réalisées pour ce senesuisse FOCUS comme toujours par Stanislav Kutac  
**Centre de congrès Kursaal Bern**  
au sujet de l'Habitat protégé  
12/10/2020

# Toutes vos assurances sociales sous un même toit



## **HOTELA, le partenaire des institutions de soins**

AVS, allocations familiales, assurance perte de gain, assurance-accidents et prévoyance professionnelle : HOTELA vous offre toutes les assurances sociales à la même adresse.

## **Simplifiez vos démarches administratives**

La plateforme digitale HOTELA+ et le service de gestion de salaires HOTELA Full vous permettent de simplifier vos procédures administratives. Gérez vos assurances de façon intuitive en un simple clic !

## **Bénéficiez des meilleures conditions**

En tant qu'organisation à but non lucratif, HOTELA propose des primes et des cotisations attrayantes et rétrocède les éventuels excédents. Les employeurs et les assurés sont gagnants!

## **Réduisez vos frais de gestion**

En souscrivant à plusieurs assurances HOTELA, vous obtenez une réduction des frais de gestion AVS.

[www.hotela.ch](http://www.hotela.ch)

Une institution de

**senesuisse**

**SIMPLIFY YOUR BUSINESS.**